

## Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Écorcherie** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE312 Séminaires: Option			
Code	SOCM3B12	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Laurence CHARON</b> ( <a href="mailto:laurence.charon@helha.be">laurence.charon@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

**Enseignants: Laurence Charon, Christel Delcoigne, Xavier Lambert, Xavier Simon, et Cédric Wautier**

Les séminaires d'intégration professionnelle permettent aux étudiants de mettre en pratique les compétences acquises via les axes professionnels. En équipe, ils sont amenés à concevoir des projets et à réaliser des outils de communication avec rigueur et créativité pour un, voire plusieurs, secteur(s) : journalisme, (animation socioculturelle) et relations publiques.

Ces séminaires préparent les étudiants au stage de dernière année et à la pratique professionnelle en général. Ils vont devoir mener des projets proches de la réalité de terrain.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- 2.3 Établir et respecter des conventions
- 2.4 Travailler en équipe

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.1 Identifier et s'approprier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
- 3.2 Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles
- 3.3 Participer à l'évolution de son environnement professionnel
- 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

- 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
- 4.3 Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la culture

Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**

- 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus

- 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
- 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
- 5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
- 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information

Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**

- 6.1 Concevoir et exploiter des stratégies de communication
- 6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions
- 6.3 Rédiger un cahier des charges et prendre en compte le coût et le financement d'un projet de communication
- 6.4 Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné
- 6.5 Construire des plans de communication adaptés tant au niveau interne qu'externe
- 6.7 Mobiliser des outils d'évaluation

### Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM3B12A Au choix: As, Journalisme, RP 90 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B12A Au choix: As, Journalisme, RP 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

#### Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

#### Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2019-2020 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).



## Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Écorcherie** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Au choix: As, Journalisme, RP			
Code	23_SOCM3B12A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Laurence CHARON</b> ( <a href="mailto:laurence.charon@helha.be">laurence.charon@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Intervenants

**R.P.:** Laurence Charon, Christel Delcoigne

**Journalisme:** Xavier Lambert, Xavier Simon, Cédric Wautier

(AS : Frédéric Janus, Marie Debiève et Jacky Legge)

En BLOC 3, les étudiants sont amenés à choisir 3 semaines de cours dites à option, soit en A.S, soit en journalisme, soit en R.P.

#### **JOURNALISME:**

Le séminaire d'intégration professionnelle - Journalisme est la mise en application des différentes pratiques en journalisme acquises lors des deux premières années de baccalauréat.

L'étudiant devra réaliser des reportages écrits, radio, télévisés et web de types, contenus et formats différents dans des conditions similaires à celles de la réalité professionnelle.

#### **RP:**

Les cours de « Relations publiques et publicité » de Bloc 1 et Bloc 2, ainsi que le cours de « stratégie de communication » de Bloc 2 ont permis aux étudiants d'acquérir les connaissances préalables à ces 3 semaines. Le suivi de l'actualité ainsi qu'une bonne culture générale constituent un atout

(AS: ce séminaire permet à l'étudiant d'approfondir les multiples facettes du métier d'animateur socioculturel ainsi que les différents aspects de la mise en place de projets culturels, artistiques et socioculturels)

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

##### **JOURNALISME:**

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

Réaliser des articles de presse, reportages radio et reportages télévisés pour la presse quotidienne et magazine.

Exploiter le contenu récolté pour l'exploiter sur une plateforme web.

**RP:**

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- Construire une stratégie de communication d'une organisation ou entreprise en lien avec des thématiques précises (ex. communication interne ou portant sur la RSE - responsabilité sociétale de l'Entreprise ou la création d'une entreprise « start up » ou portant sur de la communication culturelle...) en analysant une situation dans sa globalité.
- Comprendre les enjeux liés aux 3 thématiques abordées, identifier et définir les besoins et attentes d'entreprises et organisations
- Travailler en équipe en concevant, planifiant et réalisant un projet et/ou des supports de communication.
- Partager leur avis avec des professionnels invités en argumentant leur point de vue.
- Défendre leur projet ou support de communication lors d'une présentation orale professionnelle.
- Remettre un dossier écrit efficace tant dans le fond que dans la forme.

(AS : ce séminaire a pour objectif de permettre aux étudiants de comprendre des enjeux tels que la place de la culture dans la société ou l'accès à la culture. Il permettra à l'étudiant d'organiser un événement et des visites culturelles)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

**JOURNALISME:**

Maitrise des techniques d'enquête et de reportage.

Maitrise du matériel de reportage.

Connaissance des règles de prise de son et de tournage vidéo.

Maitrise des techniques d'écriture pour la presse écrite, radio, télé et web.

**RP:**

- Communication d'une « start up »
- Communication d'une association
- Communication interne et événementielle

#### Démarches d'apprentissage

**JOURNALISME:**

Organisation du travail selon le modèle d'une rédaction professionnelle (réunion de rédaction, choix des sujets, des angles d'attaque, prise de contact...)

Suivi durant la réalisation des reportages

Aide à la réalisation technique par un support technique.

-

**RP:**

Une thématique est prévue par semaine et fait l'objet d'une démarche d'apprentissage et d'évaluation.

- Approche par projets
- Approche par situation problème (en lien avec des organismes commanditaires)
- Etudes de cas
- Travail de groupes
- Intervention de personnes de l'extérieur

#### Dispositifs d'aide à la réussite

**JOURNALISME:**

Evaluation quotidienne du travail réalisé

Echanges questions-réponses

Accompagnement personnalisé, et par groupe de travail, par les enseignants pendant les 3 semaines de séminaires.

**RP:**

Remise d'un cahier de charges reprenant les missions à réaliser, les consignes et modalités d'évaluation.

Accompagnement personnalisé et par groupe de travail des 2 enseignantes pendant les 3 semaines de cours.

Evaluation, avec retour aux étudiants, faite à la fin de chaque semaine.

## Ouvrages de référence

Néant

## Supports

RP:

- Présentation PowerPoint
- Notes et documentation postées sur connectED
- Matériel technique (caméras, micro, ...) mis à disposition par l'école
- Liens internet en relation avec les thématiques abordées déposées sur connectED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Travaux pour 100 % des points (Q1)

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100				

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### Dispositions complémentaires

Etant donné l'importance du travail en équipe, qui fait partie des compétences visées dans ce séminaire au choix, toute absence à plus d'une semaine du séminaire spécialisé, entraînera une non validation.

**Le séminaire est donc non remédiable.**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).